

# ***Avis d'appel public à candidatures en vue de la conclusion d'une convention d'occupation et d'exploitation de la buvette des arènes***

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. le maire, place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-10-73, courriel : [mairie@vauvert.com](mailto:mairie@vauvert.com)

**Objet-: occupation et exploitation de la buvette des arènes**

## **Caractéristiques principales :**

Dans le cadre d'une convention d'occupation et d'exploitation, la commune de Vauvert met la buvette des arènes de Vauvert et sa terrasse à disposition de l'occupant et l'autorise à l'exploiter. A ce titre, la gérance de la licence IV, domiciliée place Paul Allier, à Vauvert, dont la commune est propriétaire, est confiée à l'occupant. Le présent appel à candidatures est effectué en application de l'article L 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

## **Conditions de participation :**

**Dossier de consultation :** les renseignements relatifs à la consultation figurent dans le présent avis ainsi que dans le projet de convention d'occupation et d'exploitation de la buvette des arènes qui sera remise aux candidats sur demande par courriel à [juridique@vauvert.com](mailto:juridique@vauvert.com) ou pourra être retirée à l'accueil de la Mairie de Vauvert, place de Libération et du 8 Mai 1945, 30600 Vauvert, aux jours et heures habituels d'ouverture.

## **Sélection des candidatures :**

Critères de sélection : capacités techniques (examinées notamment en fonction de l'expérience du candidat pour ce type d'exploitation, de ses capacités d'organisation, de sa connaissance des festivités taurines et des garanties offertes à la commune en matière de pérennité de l'occupation).

## **Présentation des candidatures :**

Le candidat remettra un dossier permettant à la collectivité d'apprécier son aptitude à assurer le service public, dans la continuité et l'égalité des usagers, comprenant :

- une note de motivation sur les conditions dans lesquelles il entend mener à bien sa mission ;
- une description détaillée de l'entreprise : moyens financiers, moyens en personnel, désignation de la personne titulaire du permis d'exploitation ou inscrite à une session de formation d'exploitant de débit de boissons, organisation interne, activités principales et accessoires ;
- les références du candidat en matière d'exploitation et de gestion d'une exploitation comparable ;
- l'attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle » propre à ce type d'activité avec précision de la nature de la mission et de la garantie accordée.

## **Conditions de remise des candidatures :**

Les candidatures devront être parvenues en mairie avant la date limite fixée ci-dessous, sous pli cacheté portant les mentions : "Candidature à la conclusion d'une convention d'occupation et d'exploitation de la buvette des arènes - ne pas ouvrir avant la réunion d'ouverture des plis" déposé contre récépissé,

ou sous pli recommandé comportant une enveloppe intérieure portant ces mêmes mentions, avant la date limite ci-dessous, à l'adresse suivante : Commune de Vauvert – 2 place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert.

**Date limite de réception des candidatures :** 21 juin 2021 à 17h00.

## **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. Frédéric Bartissol, pôle Événementiel, sports et vie associative, 56 avenue Victor Hugo, 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-17-35, courriel : [animation@vauvert.com](mailto:animation@vauvert.com)

## **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* Mme Sylvie Haro, direction Juridique, 2 place de la Libération et du 8 mai 1945, 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-10-93, courriel : [juridique@vauvert.com](mailto:juridique@vauvert.com)